

N° 02747 du Mardi 25 Avril 2023 12^{ème} année 500 FCFA

LECONOMIE

Quotidien

www.leconomie.info

MBOLO
Par Hervé Fopa Fogang
Boycott

Hier, lundi 24 avril 2023, de nombreux camerounais ont mis leurs téléphones sur mode avion entre 12h et 14h. Objectif, « faire plier » les opérateurs de téléphonie mobile notamment MTN et Orange pour les amener à améliorer la qualité des services d'appels et d'internet, et surtout réduire les coûts...

Page 2

L'Economie Media Group Tel : (237) 222 23 40 43 Directeur de la publication : Thierry EKOUTI

PROJET DE BINI À WARAK

Savannah Energy
va relancer les travaux
4 ans après l'arrêt



P 5

CLASSEMENT

**Le Cameroun parmi les pays
africains présentant un risque
élevé de surendettement**

P 7

DIGITALISATION DE L'AGRICULTURE

**L'amélioration du cadre
réglementaire préoccupe**

P 5

CAMEROUN-UNION EUROPÉENNE

Les entreprises locales ne tirent toujours pas avantage des APE

Le bilan de la mise en œuvre est dressé dans le rapport sur l'économie camerounaise en 2022, élaboré par le ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat);

Page 3



OPÉRATION « MODE AVION »

La guerre des chiffres entre opérateurs et consommateurs

Page 4



Édité par L'Économie Média Group

Siège social :
Yaoundé -Coginie Mvog-ada

**Directeur Général et Directeur
de la Publication :**
Thierry EKOUTI

695 922 556

Rédacteur en chef :
Hervé Fopa Fogang

Bureau Douala :
Augustin Kamga
696 973 142 / 676 705 694

**Chef Service
économie verte :**
Jean Daniel Obama

Chef Service économie :
Julie Bilo'o

Rédaction :
Hervé Fopa Fongang,
Jean Daniel Obama,
Julie Bilo'o,
Célestin T. Mbakop,
François Gaël Mbala,

Assistante de direction:
Eba'a Mbia Delphine
Hermine

Commercial et Marketing:
Franck Oyono Owono

**Impression
Le Localier Sarl**

Infographie :
Lionel ABANDA

**Chef service
informaïque**
Bengono Zang Joseph

Combien ça coûte ?

Le projet d'assainissement des villes de Belel, Foumban et Mouanko

Le Ministère de l'Habitat et du Développement urbain (Mindhu), Célestine Ketcha Courtès, a signé le 18 avril 2023, des contrats de ville avec les communes de Belel dans la région de l'Adamaoua, Foumban dans la région de l'Ouest, et celle de Mouanko dans le Littoral. D'une enveloppe globale de 5 milliards de FCFA, cet argent va permettre d'accélérer le développement de ces Collectivités territoriales décentralisées sur la période allant de 2023 à 2026. Selon les informations de Cameroon Tribune, ce premier plan triennal outre le financement des travaux d'infrastructures par le Mindhu, les communes de Bélel, de Foumban et de Mouanko devront respectivement mobiliser 126,8 millions de FCFA, 143,6 millions de FCFA et 93,5 millions de FCFA pour les travaux d'accompagnement et d'entretien des ouvrages réalisés. Le Ministre Célestine Ketcha Courtès et les maires Aboubakar Abbo Wakili, Tomaino Ndam Njoya et Pierre Honoré Ebwea se sont accordés hier sur ce partage d'investissement commun des ressources, des risques et des responsabilités, apprend-on. Ces villes sont les premières à bénéficier d'un positionnement légal octroyé par le décret du Premier ministre du 30 décembre 2022, fixant le régime général des Contrats-plan et des Contrats de

Ville entre l'État et les Collectivités territoriales décentralisées.

« Ces financements restent sans doute insuffisants et imparfaits dans leur contenu au regard des attentes des populations et des ambitions qui sont les nôtres, mais elles constituent un jalon important des contributions au processus de consolidation de la décentralisation », a déclaré le Mindhu, Célestine Ketcha Courtès. La signature des contrats de ville entre le Mindhu et ces trois communes est le résultat de plusieurs années de négociation. Bélel, Foumban et Mouanko ont sollicité ce partenariat depuis 2018 pour « donner vie » à la vision de développement définie dans leurs documents de planification urbaine respectifs », indique Ketcha Courtès dans Cameroon Tribune. Pour rappel, le programme « Contrats de Ville » dont l'application a été signée le 30 décembre 2022 et actuellement en cours de mise en œuvre, vise à améliorer la qualité de vie des populations en fournissant des infrastructures ainsi que des services de base plus efficaces et plus accessibles dans le cadre de la Stratégie nationale Développement (SND30).

Franck Seyi (Stg)

MBOLO Boycott

Hier, lundi 24 avril 2023, de nombreux camerounais ont mis leurs téléphones sur mode avion entre 12h et 14h. Objectif, « faire plier » les opérateurs de téléphonie mobile notamment MTN et Orange pour les amener à améliorer la qualité des services d'appels et d'internet, et surtout réduire les coûts. L'appel au « boycott » lancé sur les réseaux sociaux par des artistes, cinéastes et autres internautes a été suivi. « La mobilisation faite hier est déjà salutaire. Mais les camerounais doivent davantage se mobiliser pour revendiquer l'eau, l'électricité, les routes, les meilleurs soins de santé » souligne Joseph Z. Pour le moment, la réaction des opérateurs de téléphonie mobile reste attendue.

Hervé Fopa Fogang



COMMUNIQUE OFFICIEL

LA FIAC 2023 SE TIENDRA DU 1^{ER} AU 12 NOVEMBRE PROCHAIN À DOUALA

En accord avec le Mandant du Gouvernement le Ministre du Commerce, la Fondation Inter Progress et sa Branche Afrique, organisateur mandaté de la FIAC 23, confirme que la Foire Internationale des Affaires et du Commerce de Douala (FIAC) se tiendra du **1er au 12 novembre 2023** dans la Métropole Economique du Cameroun.

Malheureusement, les inondations sur des espaces d'expositions préparés pour cette deuxième édition ont imposé ce déplacement de dates.

Toutes les mesures sont prises pour une organisation réussie de l'évènement.

Nous remercions Monsieur le Maire de la ville de Douala pour son appui multiforme, ainsi que les exposants pour leur compréhension devant ces difficultés.

JEAN MOÏSE MBOG
CONSEILLER

PIERRE ZUMBACH
PRÉSIDENT



CAMEROUN

Les pertes fiscales liées à l'APE avec l'UE évaluées à plus de 13,4 milliards FCFA en 2022

C'est ce qui ressort du rapport sur l'économie camerounaise publié par le Ministère de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat).

Depuis quelques jours, le rapport sur l'économie camerounaise, produit par le Ministère de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire circule. Le document souligne qu'en « perte de vitesse pendant l'année sous revue, et secouée par les forces non économiques, l'économie camerounaise est demeurée résiliente, portée par une évolution favorable des termes de l'échange, une politique budgétaire expansionniste et une politique d'endettement prudente ».

Dans le document, le Minepat évoque la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique entre le Cameroun et l'Union européenne. « Ainsi, au 31 décembre 2022, et depuis le début de la mise en œuvre de l'APE Cameroun-UE, le montant total cumulé de la moins-value fiscale et douanière enregistrée est de 52,5 milliards de FCFA. Pour l'année 2022 en particulier, ladite moins-value est évaluée à un peu plus de 13,4



milliards de FCFA», souligne le Minepat. Ce département ministériel renseigne aussi que les entreprises qui bénéficient en majorité de l'accord sont de grande taille. « L'effet de l'APE sur l'activité économique de manière générale reste encore peu perceptible, notamment au niveau des emplois, des prix pratiqués, et de l'accroissement et la diversification de nos exportations »,

Ainsi, au 31 décembre 2022, et depuis le début de la mise en œuvre de l'APE Cameroun-UE, le montant total cumulé de la moins-value fiscale et douanière enregistrée est de 52,5 milliards de FCFA.

précise le Minepat. Cet « effet timide » peut s'expliquer selon le Minepat par un faible taux d'utilisation de la préférence (13,5% des opérations douanières à fin 2021) qui montre que les bénéfices du démantèlement tarifaire ne sont captés que par une poignée d'entreprises.

Hervé Fopa Fogang

Difficultés d'exporter vers l'UE

Le Minepat souligne qu'il a réalisé une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises exportatrices. Il ressort que s'agissant des difficultés à l'exportation vers l'Union européenne (UE), 44% des entreprises interrogées estiment qu'elles ont cru entre 2014 et 2020, contre 12% seulement qui trouvent que les procédures sont plus fluides. L'on apprend que la principale préoccupation signalée par les opérateurs est liée à la non-conformité des produits locaux aux normes imposées sur le marché de l'UE.

De manière globale, « 10% seulement des entreprises exportatrices interrogées estiment que l'APE Cameroun-UE a eu un effet

A l'intention de l'administration, il est recommandé de mettre en service l'Agence de promotion des exportations.

positif sur leurs activités. Suivant le Ministère de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, cette situation est liée à deux facteurs majeurs: la faible sensibilisation des entreprises sur les avantages fournis par l'accord et les normes techniques phytosanitaires. Quelques actions ont été néanmoins identifiées pour permettre au Cameroun de tirer avantage de l'APE avec l'UE. A l'intention de l'administration, il est recommandé de mettre en service l'Agence de promotion des exportations, de réduire les obstacles techniques au commerce et à la maîtrise des normes sanitaires et phytosanitaires, d'organiser des campagnes de sensibilisations ci-

blées sur l'APE, par secteur d'activités en présentant de façon explicite les avantages de l'accord et les procédures pour en bénéficier.

A l'intention du secteur privé, le Minepat souligne qu'il est judicieux : de faire remonter systématiquement vers les administrations compétentes, les difficultés relatives aux procédures d'exportations, d'explorer les opportunités liées à l'agriculture biologique qui contourne complètement les questions de normes sanitaires et phytosanitaires jugées très exigeantes, de mettre l'accent sur l'arrimage des produits aux normes.

Hervé Fopa Fogang

OPÉRATION

« Mode avion » et guerre des chiffres

Les faits et chiffres présentés par les « influenceurs » à l'origine du mouvement d'hier sont au moins challengés par d'autres sources proches des opérateurs de téléphonie, qui rappellent par ailleurs leur poids dans le développement économique du pays.

« A ce jour, les tarifs camerounais sont les plus bas d'Afrique noire ; les tarifs camerounais baissent pratiquement chaque année depuis 20 ans, dans un environnement général où les prix des autres biens et services sont en constante et permanente augmentation. Enfin, le secteur des télécoms est celui qui, en investissements comme en impôts, contribue le plus au développement économique du pays ». Le propos, tenu par un haut responsable d'une des entreprises majeures de la téléphonie au Cameroun, peut étonner au moment où quelques « influenceurs » tiennent en haleine les réseaux sociaux depuis plusieurs jours, présentant divers chiffres et tableaux de réalités venues d'ailleurs, et qui tendent démontrer précisément le contraire.

En sortant de l'opération engagée contre les deux plus grandes compagnies de télécommunications, Orange et MTN, baptisée « Opération mode avion », qui consistait à mettre son téléphone en « mode avion », c'est-à-dire en position inutilisable, hier lundi de 12h à 14h, on tarde encore à connaître les chiffres réels de ceux qui ont suivi le mot d'ordre de boycott momentané des produits de ces deux mastodontes de la téléphonie, tout comme le bilan financier reste encore à faire. Ce qui a cependant frappé, c'était le caractère péremptoire des accusations portées contre ces deux entreprises, et principalement Orange Cameroun, sur la base d'expériences puisées ailleurs, notamment en France et en Côte d'Ivoire. Il s'agissait de la comparaison des coûts des services de téléphone entre la France et le Cameroun. Les éléments publiés par les « influenceurs » pourfendeurs des compagnies de téléphone indiquant clairement que ces services coûtaient excessivement cher au Cameroun ; et de la présentation de la situation en Côte d'Ivoire où les consommateurs ont fait plier les compagnies de téléphone et le régulateur en obtenant une « baisse des tarifs ».

Les données présentées dans les réseaux sociaux étaient en effet péremptoires : « Voilà ce que Orange offre aux Français : 200G à raison de l'équivalent de 16.000 Fcfa le mois, et 100G à raison de 7.100 F Cfa le mois avec appels et sms illimités. Au Cameroun, pour 200G tu as besoin de 200.000 FCFA soit 2G/jour sans appel ni sms, juste pour 24h et s'il vous plait, les 2G après 3 heures c'est terminé... » avec pour conclusion : « Nous contribuons à payer la consommation internet des français ».

Au lendemain de l'opération « mode d'avion » et loin de toute polémique, quelques recherches sur le site de Orange France, et sur les sites des deux opérateurs camerounais ont permis de découvrir des informations différentes. D'abord sur les types d'offres, les prépayées et les post-payées, qui semblent avoir été habilement mélangés par les influenceurs pour créer la confusion, alors qu'ils sont différents avec des implications financières tout aussi différentes. Parmi les post-payées, il y en a avec engagement (Achat d'abonnement mensuel + Smartphone) et sans engagement (juste l'abonnement mensuel). Au Cameroun, 95% du marché est prépayé et essentiellement mobile.

Chez Orange France en effet (Source : <https://boutique.orange.fr/vitrine/rechargements-mobile/mobicarte/#max>), le prix d'1 Go d'internet pour les clients prépayés est 3 278 Fcfa pour les plus petites bourses et ce, sur une validité d'une semaine. L'offre prépayée la plus généreuse est de 35 Go d'internet à 26.220 FCFA valable 1mois. En résumé, pour un budget d'environ 10 000Fcfa, l'abonné prépayé peu avoir en moyenne 8,3Go d'internet sur le mois, soit 1,2F le Mo d'internet.

En parallèle, Chez Orange Cameroun par exemple, les offres prépayées bien adaptées aux très

petites bourses permettent d'avoir pour ces mêmes budgets des prix bien plus avantageux allant de 0,87F/Mo (9,2Go à 8000F valable 1mois) à 0,3F/Mo (30Go à 10 000FCFA sur 30jours à raison d'1 go par jour).

Offres post-payées

Les offres post-payées chez Orange France (Source : Forfaits Mobiles 4G/5G : choisissez la qualité du réseau Orange) engagent l'abonné à payer une facture à la fin du mois prélevée directement de son compte bancaire en général. Nous regardons uniquement le cas d'offres post-payées sans engagement. L'offre post-payée BEST SELLER sans engagement chez Orange France, citée par plusieurs internautes mal informés au Cameroun, donne en internet 100 Go par mois à 11.000Fcfa/mois pendant 12mois, ensuite à partir du 13ième mois, le prix remonte à 21.000 Fcfa. Cependant elle n'est compatible qu'exclusivement avec la technologie 5G. il faut noter que la pénétration de Smartphone 5G en France est encore à 6%.

L'offre Post-payée sans engagement au meilleur rapport qualité prix et utilisable en technologie 4G (c'est-à-dire par toute le monde) donne en internet 20Go par mois, avec 2h d'appel pour une facture mensuelle de 11.137Fcfa sur les 12premiers mois, puis 21.000 Fcfa à partir du 13ième mois. Soit un prix par giga autour de 800F/Giga.

Au-delà des offres très moins chères chez Orange au Cameroun par rapport à la France, contrairement à ce qui est relayé à tort par certains internautes, les opérateurs basés au Cameroun offrent une gamme importante de Bonus personnalisés, adaptés à l'usage et à la bourse de chaque abonné.

Célestin T.Mbakop

Les données présentées dans les réseaux sociaux étaient en effet péremptoires : « Voilà ce que Orange offre aux Français : 200G à raison de l'équivalent de 16.000 Fcfa le mois, et 100G à raison de 7.100 F Cfa le mois avec appels et sms illimités.

Synthèse de la comparaison des offres Orange entre le Cameroun et la France

	Forfaits Orange France	Forfaits Orange Cameroun		
		Giga data #145*24#	Orange Bonus #111*12#	GIGA box #140*2#
Prépayé	3 278 FCFA = 1Go	10 000F = 30 GB (1Gb/Jour), 1 mois Prix/MB = 0.32 F/MB	Offre 1 Prix/Mb = 0,8F/MB (Par exemple 3 500F = 4,3 GB)	15 000F = 45 GB Prix/MB = 0.32F
	6 566 FCFA = 5Go	5 250F = 15 GB (1Gb/Jour), 15 Jours Prix/MB = 0.34 F/MB	Offre 2 Prix/Mb = 0,7F/MB (Par exemple 5 000F = 6,8 GB)	25 000F = 75 GB Prix/MB = 0.32F
	16 387 FCFA = 15Go	2 650F = 7 GB (1Gb/Jour), 7 Jours Prix/MB = 0.37 F/MB	Offre 3 Prix/Mb = 0,4F/MB (Par exemple 7 000F = 17,1 GB)	40 000F = 150 GB Prix/MB = 0.26F
	26 220 FCFA = 35Go	1 200F = 3 GB (1Gb/Jour), 3 Jours Prix/MB = 0.39 F/MB		60 000F = 225 GB Prix/MB = 0.26F
Postpayé sans engagement	11 137 FCFA = 20 Go + 2h d'appels + SMS illimité			
	11 137 FCFA = 100 Go 5G exclusif + appels et SMS illimités			

Source: Orange Cameroun

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les consommateurs contestent les coûts « élevés » des opérateurs

De nombreux Camerounais sont passés en « mode avion » hier, entre 12h-14h.

« Il est bientôt midi ». « Je serai injoignable dans quelques minutes pour deux heures de temps » ou encore « ne me cherchez pas avant 14h ». Quelques messages postés par des abonnés des opérateurs de téléphonie mobile au Cameroun hier, 24 avril 2023. Ils ont décidé d'exprimer leur ras-le-bol, en stoppant toute opération entre 12h-14h. La raison, « les coûts élevés » imposés par ces entreprises.

Artistes, cinéastes, influenceurs ou autres citoyens, chacun est allé à sa manière. Outre les tarifs des opérations jugés trop hauts, les utilisateurs s'indignent également des perturbations récurrentes sur le réseau. Un débit internet qualifié « bas de gamme » pour la plupart, qui empêche de travailler efficacement.

« Internet coûte trop cher chez nous, en plus ces sociétés ne nous disent pas ce que devient l'argent des personnes décédées dans les comptes mobiles », s'indigne Ebenezer Kepombia, cinéaste.

Comme lui, beaucoup d'autres personnes ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de passer à



l'acte. « Les gars ont encerclé les Camerounais. Un transfert d'argent entre deux abonnés du même opérateur te coûte cher comme si tu transférais l'argent sur une autre planète », écrit une internaute.

Un autre s'exaspère en indiquant que le contenu de son compte mobile money aurait disparu au moment de la reconduction de sa carte SIM. Au-delà, les unités ne mettent plus long que ce soit pour les appels que pour internet.

« On reste concentré... Certains ne croient en votre capacité de le faire...

Les deux opérateurs indexés agissent en « Bayam sellam ». Pour lui, le boycott n'aura pas d'impact. « C'est Camtel qui est fournisseur. En principe ils doivent s'attaquer à lui et au régulateur (ART), ensuite les autres.

soyons les architectes de notre développement », appelle Kareyce Fotso, artiste musicienne. En comparant les coûts d'internet chez l'opérateur Orange en France et au Cameroun, l'artiste « engagée » estime que l'entreprise exagère pour le dernier cas. Alors qu'en France avec 21 euros vous avez droit à un forfait illimité, au Cameroun, non seulement l'offre n'est pas au rendez-vous, en plus les tarifs sont onéreux.

Cependant, alors que sur les réseaux sociaux les internautes s'activent au « boycott », beaucoup restent réservés et estiment qu'il faudrait voir le problème ailleurs.

Pour l'un des utilisateurs, les deux opérateurs indexés agissent en « Bayam sellam ». Pour lui, le boycott n'aura pas d'impact. « C'est Camtel qui est fournisseur. En principe ils doivent s'attaquer à lui et au régulateur (ART), ensuite les autres ».

Chez les opérateurs, le consommateur n'a pas besoin d'en arriver-là. Pour eux, les utilisateurs bénéficient de plusieurs facilités (bonus). Par ailleurs, l'opération ainsi lancée pourrait causer de nombreux autres désagréments, du fait de la saturation du réseau, une fois la trêve consommée. Alors que les opérations ont été fluides pendant les 2h d'interruption.

Julie Bilo'o

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Un audit sur la connectivité nationale par fibre optique en gestation

Le Ministère des Postes et Télécommunications (Minpostel) entend faire un état des lieux et diagnostic de la régulation des marchés de gros au Cameroun.

Les travaux se feront pendant six mois et rentrent dans le cadre du Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun (Patnuc). Le 17 avril dernier, Minette Libom Li Likeng, ministre des Postes et Télécommunications a lancé un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, en vue de la sélection d'un consultant pour la réalisation de l'étude sur « la régulation efficace » des marchés de gros.

La mission a pour objectif principal, la réalisation d'une étude sur la régularisation des marchés de gros en général, en particulier la connectivité internationale et nationale par fibre optique, pour encadrer l'expansion du numérique au Cameroun. De manière spécifique il s'agira de faire un état des lieux ainsi que le diagnostic de la régulation des marchés de gros, faire une

analyse organisationnelle, technique, institutionnelle et opérationnelle de ces derniers. Par ailleurs, l'état des lieux de la connectivité nationale et internationale par fibre optique ainsi que des propositions de réforme de la régulation des marchés et de la connectivité par fibre optique, sont également attendus dans le cadre de cette mission.

Les intéressés ont jusqu'au 10 mai pour se manifester. Toutefois, ils devraient avoir une expérience « avérée » d'au moins 10 ans en matière de définition de cadre politique et réglementaire pour les communications électroniques et dans le domaine des télécommunications/TIC, dans « les pays émergents en voie de développement ». L'expérience devrait également être reconnue en Afrique subsaharienne et à l'international.

Le Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun (Patnuc), a bénéficié d'un prêt de 100 millions de dollars de la Banque mondiale. Il a pour but d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles. « Ce projet, avec son investissement dans



Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole

la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural », nous indique le Minpostel.

Julie Bilo'o

AFFAIRES

Le Cameroun se prépare pour l'édition 2023 du Salon halal Expo

La foire concerne les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

L'objectif c'est de renforcer la part des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dans le volume du commerce mondial des produits et services Halal, et à lier des partenariats commerciaux et d'investissement entre les institutions opérationnelles dans ces pays. Dans un récent communiqué du Ministre du Commerce, il invite les opérateurs économiques intéressés par cette Foire qui se tiendra entre mai et juin 2023, à prendre attache du Mincommerce, ou alors de saisir la Société des foires internationales de Tunis.

Les assises se tiennent cette année en Tunisie, au Palais des Expositions du Kram. Pour les or-

ganisateurs, « l'événement devrait susciter un intérêt local et international et constituera une opportunité pour attirer la communauté des affaires, les agences de développement du commerce et les acteurs économiques des pays de l'OCI et du monde ».

En marge de l'exposition, plusieurs événements sont prévus dont une table ronde, des échanges d'expériences dans le domaine de la délivrance de la certification Halal entre les pays arabes de l'organisation et un atelier de formation sur l'accès au marché au profit des coopératives féminines, en plus de rencontres d'affaires entre vendeurs et acheteurs de produits alimentaires Halal et de produits de beauté etc.

L'édition 2023 est organisée par le Centre islamique pour le développement du commerce relevant de la coopération islamique, l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques et la Société des foires



L'édition 2023 est organisée par le Centre islamique pour le développement du commerce relevant de la coopération islamique.

internationales de Tunis. Rappelons que la 9e édition s'est tenue en novembre 2022 à Istanbul en Turquie. 500 exposants de 36 pays y étaient attendus pour 34 865 visiteurs.

Julie Bilo'o

TRANSACTION

Infinity Power, nouveau numéro 1 de l'énergie renouvelable en Afrique

Elle a acquis la totalité des parts de la plateforme éolienne Lekela Power, devenant ainsi « la plus grande société d'énergie renouvelable » du continent.

Dans le cadre de la plus importante transaction en matière d'énergie renouvelable en Afrique, Infinity Power a acquis la totalité des parts de Lekela Power, une plateforme éolienne basée en Afrique. Cette transaction fait d'Infinity Power, la joint-venture entre l'entreprise égyptienne Infinity et l'entreprise émiratie Masdar « la plus grande société d'énergie renouvelable d'Afrique ».

Les principales parties prenantes d'Infinity sont l'Africa Finance Corporation et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. La transaction a été financée par un investissement en actions de la part des actionnaires et par un emprunt auprès de la banque panafricaine Absa Corporate and Investment Banking



Les principales parties prenantes d'Infinity sont l'Africa Finance Corporation et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

et de la Mauritian Commercial Bank, a annoncé l'entreprise Masdar.

Lekela Power, fondée en 2015, était auparavant détenue à 60 pour cent par Actis, un investisseur mondial dans les infrastructures durables, et à 40 pour cent par un consortium dirigé par la société mondiale d'énergie éolienne et solaire Mainstream Renewable Power. Selon le ministre émirati de l'Industrie et des Technologies

avancées, président désigné de la COP28 et président de Masdar, cette acquisition permettra à Infinity Power d'avoir « une plus grande envergure pour déployer des solutions climatiques pratiques ».

« Nous continuons à déployer des efforts (...) afin de réaliser notre vision qui est de fournir un accès à l'électricité propre, fiable et abordable aux populations des communautés mal desservies à travers l'Afrique », a déclaré le président d'Infinity Power, Mohamed Ismail Mansour.

L'augmentation des ressources en énergies renouvelables favorisera l'accès des populations africaines à l'énergie. Près de la moitié de ces populations n'ayant toujours pas accès à l'électricité. Selon la Banque mondiale, l'Afrique de l'Ouest affiche des taux d'accès à l'électricité qui sont parmi les plus faibles du monde : 42 pour cent pour la population totale et 8 pour cent seulement pour la population rurale.

Source : Dpa.com

CLASSEMENT

Le Cameroun parmi les 13 pays africains présentant un risque élevé de surendettement

L'information découle d'un rapport publié le 12 avril 2023, par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

Dans son rapport intitulé « Trade and Development Report Update », qui se base sur une analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu ar-
rêtée au 28 février 2023, il apparaît que 8 pays africains sont en situation de surendettement à savoir la République du Congo, le Malawi, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, la Somalie, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe.

Si sur les 38 pays couverts par le cadre conjoint de viabilité de la dette des pays à faible revenu (CVD PFR) du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, 8 pays africains sont déjà en situation de surendettement, le document relève que 13 autres présentent un risque élevé de surendettement notamment le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Tchad, les Comores, Djibouti, l'Ethio-

pie, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Kenya, la Sierra Leone et le Soudan du Sud.

Par ailleurs, le CNUCED soutient que l'Afrique devrait connaître une croissance moyenne de 2,5% en 2023, un taux en baisse par rapport à celui de 2022 et qui demeure insuffisant pour réduire les niveaux de pauvreté. Ce ralentissement prévu de la croissance économique résulte essentiellement de l'amollissement de la demande extérieure et du resserrement des conditions financières.

Le rapport articule également que bien de pays africains s'approchent actuellement d'un « mur d'échéances », car la plupart des euro-obligations émises au cours de la décennie précédente arriveront à échéance au cours des prochaines années. Les remboursements devraient atteindre leur plus haut niveau en 2024 et rester élevés durant la prochaine décennie, à l'heure même où la plupart des pays du continent ne sont pas en mesure de faire appel aux marchés internationaux pour refinancer leurs dettes.

La dette extérieure du Cameroun

Sur la période de 13 ans allant de 2009 à 2022, l'enveloppe de la dette publique du Cameroun a explosé, pas-



Les remboursements devraient atteindre leur plus haut niveau en 2024 et rester élevés durant la prochaine décennie.

sant de 1904 milliards de FCFA à 11 216 milliards de FCFA. Calculée en main, la dette publique a connu une hausse de 9 312 milliards de FCFA en 13 ans, soit une augmentation de 489%. Ces données avaient été révélées par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gestionnaire de la dette publique, le 16 février 2023 à Douala, au cours de la présentation aux investisseurs du programme de financement 2023 de l'État par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé.

François Gaël Mbala

AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS

Yaoundé abrite le 2^e regroupement des collèges doctoraux régionaux

Les travaux se tiennent du 24 au 28 avril 2023 au sein de l'Université catholique d'Afrique Centrale (UCAC) à Yaoundé au Cameroun.

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et ses partenaires dont l'Ambassade de France au Cameroun, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université catholique d'Afrique Centrale (UCAC) examinent depuis le 24 avril dernier à Yaoundé, les travaux de recherche du Collège doctoral régional « Humanités et Société ».

Après le premier regroupement des doctorants en 2021, qui a constitué la première activité de ce collège doctoral à l'issue d'un appel à candidatures, la deuxième assise du genre se tient depuis hier. Pendant une semaine, il s'agira pour les encadreurs et experts, de mesurer la progression des travaux de recherche des étudiants, et de leur offrir une formation complémentaire. Pour mener à bien les travaux, un programme de formation qui a été concocté et se décline en atelier et sessions de formation qui apporteront à la cible (doctorant, ndlr) un complément de maîtrise des méthodologies, une ouverture dans la pluridis-



Pendant une semaine, il s'agira pour les encadreurs et experts, de mesurer la progression des travaux de recherche des étudiants, et de leur offrir une formation complémentaire.

ciplinarité...

« Le recrutement qui s'ouvre aujourd'hui s'inscrit dans une perspective de complémentarité, avec toutes les formations que nous avons reçues dans le cadre de ce collège doctoral. Il vise beaucoup plus à nous inscrire dans la logique de professionnalisation. C'est justement dans la perspective de penser l'après thèse », fait savoir Edith Marguerite Ekodo Mvondo, doctorante à l'université de Douala, qui travaille sur les idées culturelles et politiques d'Afrique subsaharienne.

Les collèges doctoraux régionaux, qui ne

remplacent pas les formations doctorales, sont des espaces de perfectionnement des étudiants. Ils apportent un encadrement scientifique de haut niveau, à la fois disciplinaire et transversal et viennent en complément des programmes doctoraux de l'établissement d'origine.

« L'IRD a toujours été impliqué dans la formation, dans la transmission et dans l'encadrement des étudiants au niveau master et doctorat. Quand il y a eu la proposition de l'Université catholique de rejoindre ce regroupement, on a tout de suite accepté, parce que ça correspond à nos missions. Notre engagement est de financer à hauteur de 30 000 Euros chaque année, en plus d'un apport en ressources humaines. Nous apportons aussi un appui en expertise scientifique pour accompagner des étudiants. C'est un accompagnement à la fois financier et humain », fulmine Laurent Vidal, Représentant de l'IRD.

A la suite du 1er regroupement en 2021, des étudiants ont bénéficié des mobilités offertes par l'AUF, et ses partenaires. Ainsi, 24 doctorants ont été accueillis dans des laboratoires en Afrique et en Europe, avec accès à des plateaux techniques spécifiques, ainsi que l'accès à des encadreurs spécialisés dans leurs domaines de recherche.

François Gaël Mbala

PROJET DE BINI À WARAK

Près de 180 milliards FCFA du britannique Savannah Energy pour relancer les travaux

Les activités vont reprendre sur ce chantier, quatre ans après l'arrêt par l'entreprise chinoise Synohydro.

Construire un barrage et une centrale hydroélectrique d'une capacité de 75MW, une ligne d'évacuation de l'énergie électrique de 225KV sur 50km environ et l'électrification de 5 localités environnantes du projet. Outre la construction et la réhabilitation des voies d'accès au projet sur environ 23 km, il sera également question d'assurer la mise sur pied des mesures environnementales.

C'est ce qui ressort en substance du protocole d'entente signé jeudi 20 avril 2023 à Yaoundé, entre Gaston Eloundou Essomba, ministre camerounais de l'Eau et de l'énergie (Minee) et Andrew Knott, président directeur général de l'entreprise britannique Savannah Energy RMC. En effet, cette dernière vient relancer un projet (179 milliards FCFA) dont

l'exécution a démarré en 2017 par l'entreprise chinoise Synohydro, avant d'être stoppée en 2019, du fait d'un arrêt de financement des partenaires financiers.

Le projet Bini à Warak va permettre de renforcer l'offre de production actuelle du Réseau interconnecté Nord (RIN) qui dispose d'une centrale hydroélectrique à Lagdo, des centrales solaires à Guider et Maroua et des centrales thermiques. La mise en service de la centrale hydroélectrique de Bini à Warak permettra ainsi de réduire les fortes charges liées à l'achat du combustible dans les centrales thermiques.

Sur le terrain, les décrets d'indemnisation des populations dont les biens ont impactés par le projet ont déjà été signés depuis le mois de juillet 2021. Dans le cadre de sa Stratégie nationale de développement (SND30), le gouvernement camerounais a assigné au secteur de l'électricité un objectif d'une capacité installée de 5 000MW à l'horizon



Sur le terrain, les décrets d'indemnisation des populations dont les biens ont impactés par le projet ont déjà été signés depuis le mois de juillet 2021.

2030. L'objectif est de satisfaire les besoins des ménages, des industries et de faire du Cameroun un pays exportateur d'électricité dans la sous-région.

Jean Daniel Obama

DIGITALISATION AGRICOLE

La Banque mondiale demande une étude d'amélioration du cadre réglementaire

L'accent sera mis sur les marchés agricoles et l'utilisation des technologies numériques appliquée au secteur agricole.

Le Ministre des Postes et télécommunications (Minpostel) Libom Li Likeng vient de lancer un appel avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant, afin de réaliser une étude d'amélioration du cadre réglementaire pour la digitalisation du secteur agropastoral au Cameroun. Grâce à un financement de la Banque mondiale, l'objectif général du gouvernement camerounais est de faire une étude-diagnostic et proposer les voies d'amélioration des cadres législatifs et réglementaires de la digitalisation de l'agriculture au Cameroun.

L'accent sera mis sur les marchés agricoles et l'utilisation des technologies numériques appliquée au secteur agricole. Le consultant sélectionné va faire un état des lieux des cadres législatifs et réglementaires de la digitalisation de l'agri-



Pour mémoire, en 2021, la Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 100 millions de dollars (environ 60 milliards FCFA)

culture au Cameroun, en mettant un accent particulier sur les marchés agricoles et les technologies agricoles numériques.

Il est question pour le prestataire, de faire un benchmarking sur les meilleures pratiques en la matière, dans quelques pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie et faire une analyse critique des textes législatifs et réglementaires de la digitalisation de l'agriculture dans le pays, en mettant en exergue leurs limites et leur mise

en œuvre.

Le projet d'accélération de la transformation numérique du Cameroun vise à accompagner la mise en place d'un environnement stratégique, politique et réglementaire plus propice à l'émergence d'une économie numérique dynamique, sûre et inclusive. Réduire les fractures numériques géographiques et sociales dont souffrent les zones rurales et faciliter la mise en œuvre de solutions fondées sur les données pour stimuler l'innovation dans le secteur agricole.

A en croire les experts, la faible couverture du haut débit et son coût élevé freinent la transformation économique du Cameroun et limitent sa résilience à des chocs comme la Covid-19. Pour mémoire, en 2021, la Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 100 millions de dollars (environ 60 milliards FCFA) pour soutenir les efforts déployés par le Cameroun en faveur de l'inclusion numérique et de l'utilisation de solutions innovantes dans le secteur agricole.

Jean Daniel Obama

Les risques de l'utilisation des pesticides sur la santé

Les pesticides sont potentiellement toxiques pour les êtres humains car la plupart sont chimiques et peuvent avoir des effets chroniques et aigus sur la santé, selon le niveau et la voie de l'exposition. Les personnes dont l'exposition aux pesticides comporte les plus grands risques sanitaires sont celles qui entrent en contact avec ces produits dans le cadre de leur travail, à leur domicile ou dans leur jardin et aussi les personnes qui consomment les produits exposés à ces pesticides le plus quand ils sont frais car seront consommés sans aucune transformation.

D'après une étude, même avec une faible exposition, les pesticides peuvent avoir de graves conséquences sur l'organisme, comme provoquer l'infertilité masculine, des cancers, mais aussi atteindre gravement les fœtus. Les pesticides peuvent en effet provoquer des avortements spontanés ou de graves malformations fœtales.

Ils font partie des premières causes de décès par auto-empoisonnement, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Car ici leur utilisation est non contrôlée et abusive le cas du Cameroun et il faut noter aussi que la toxicité d'un pesticide dépend de son mode de fonctionnement, de son mode d'utilisation et d'autres facteurs encore.

Les pesticides peuvent être dommageables pour la santé à cause de leur toxicité, notamment chronique en cas de persistance et d'accumulation dans les tissus organiques et aussi leur dégradation rapide car les substances actives se dégradent en de nombreux produits (métabolites) qui sont parfois plus toxiques que leur substance mère qui a pour risque d'être consommé dans les produits frais.

Afin de résoudre ce problème l'OMS a deux objectifs : faire interdire les pesticides les plus toxiques pour l'être humain et ceux qui persistent le plus longtemps dans l'environnement ; protéger la santé publique en fixant des limites maximales de résidus pour les pesticides présents dans les aliments et dans l'eau.

Les personnes qui épandent des pesticides sur des cultures, à leur domicile ou encore dans un jardin devraient être convenablement protégées. Celles qui ne participent pas directement à cette opération devraient se tenir à distance de la zone en question, pendant son déroulement et pendant un certain temps ensuite.

Certains insecticides sont également dangereux pour l'Homme. Un grand nombre d'insecticides peuvent provoquer une intoxication après avoir été ingérés, inhalés ou absorbés par la peau. Les symptômes peuvent comprendre un larmolement, une toux, des problèmes cardiaques et des difficultés respiratoires.

Pesticides autorisés

La Commission Nationale d'Homologa-



tion des Produits Phytosanitaires et de Certification des Appareils de Traitement a publié en juillet 2013, la liste des pesticides homologués au Cameroun. Cette liste propose des adjuvants, des avicides, des fongicides, des herbicides, des insecticides-nématocides, insecticides-fongicides, des insecticides, des mollusques, des nématocides, des régulateurs de croissance, des rodenticides, etc. Les plus utilisés sont notamment les fongicides, les herbicides et les insecticides. Pour la culture du cacao par exemple deux insecticides sont nécessaires à avoir le fongicide qui lutte contre les maladies du cacao et l'insecticide. Concernant l'ananas nous avons le fongicide, l'herbicide et le régulateur de croissance.

Contrôle de l'utilisation

Au nord du Cameroun, les tonnages de pesticides organiques de synthèse utilisés annuellement sont très importants, du fait de leur emploi massif dans la culture cotonnière. Ces produits sont majoritairement fournis aux paysans par la société cotonnière locale (Des éditions IRD). La gestion des pesticides au Cameroun s'opère à travers l'application de la loi sus citée. Conformément à son article 2, la protection phytosanitaire se fait à travers : L'élaboration, l'adoption et l'adaptation des normes en la matière ; la prévention et la lutte contre les ennemis des végétaux et des produits végétaux ; l'utilisation des produits phytosanitaires sans danger pour la santé humaine, animale et pour l'environnement ; la diffusion et la vulgarisation des techniques appropriées à la protection phytosanitaire ; le contrôle de l'importation et de l'exportation des produits phytosanitaires, des végétaux, les produits végétaux et autres articles réglementés pouvant entraîner la dissémination des ennemis des végétaux ; le contrôle sur le territoire national, des produits phytosanitaires, des végétaux et des produits végétaux pouvant servir de vecteurs aux organismes. La commercialisation, relève que la vente des produits phytosanitaires en vrac ou à l'étalage est interdite. Il en est de même de la détention des produits phytosanitaires obsolètes.

Les produits phytosanitaires obsolètes doivent faire l'objet d'une déclaration

après de l'autorité chargée des questions phytosanitaires, dès le premier jour suivant la date de péremption ce qui permettra de réduire la dégradation des fruits et légumes.

Le Minader, Pour le développement et l'application de la législation en matière de gestion des pesticides au Cameroun, le test de toxicité et d'efficacité des pesticides, coopération internationale en matière de gestion des pesticides, la diffusion de l'information sur la lutte phytosanitaire, surveillance et contrôle du marché des pesticides, conseils phytosanitaires aux producteurs.

Toujours dans l'optique de contrôler l'utilisation des pesticides dans le pays, le projet d'élimination des POPs, des pesticides obsolètes et renforcement de la gestion rationnelle des pesticides au Cameroun dont la deuxième section du comité de pilotage du projet s'est tenu le 30 mai 2017 à Yaoundé présider par Monsieur ENOH Peter à été mis sur pieds.

Au Cameroun, les quantités de pesticides importées connaissent une nette évolution depuis plusieurs années. De 15 200 tonnes en 2015, le pays a importé en 2018, 28 000 tonnes de pesticides correspondant à la production d'un stock important d'emballages vides après usage d'après une étude. Dans certaines industries, la gestion des sachets vides de pesticides sont détruit, ce n'est pas le cas au niveau des paysans qui eux réutilisent ces emballages pour la conservation des produits alimentaires et autres ce qui est nocif pour ces produits agricoles pourtant la législation en vigueur classe les emballages vides de pesticides dans la catégorie de produits dangereux. Les Directives FAO/OMS sur les options disponibles en matière de gestion des emballages vides de pesticides recommandent qu'un système de gestion soit mis en place pour garantir que les contenants de pesticides vides soient décontaminés par triple rinçage peu de temps après leur utilisation et se avant toute forme d'élimination. Cette méthode permet de réduire les résidus de pesticides dans les fruits et légumes mais l'une des difficultés du projet est l'adhésion par les producteurs paysans. Et aussi le lavage des récipients dans les rivières et le rejet des emballages de pesticides non traités dans la nature polluent les milieux aquatiques ceci étant une bonne raison de mettre en parfaite application les différentes recommandations pour réduire les impacts négatifs de ces pesticides.

D'après le plan de gestion des pesticides du PIDMA en avril 2014

Certains insecticides sont également dangereux pour l'Homme. Un grand nombre d'insecticides peuvent provoquer une intoxication après avoir été ingérés, inhalés ou absorbés par la peau. Les symptômes peuvent comprendre un larmolement, une toux, des problèmes cardiaques et des difficultés respiratoires.

Page réalisée avec le concours de **Sphinge**



Le dollar américain : les raisons cachées de la guerre en Ukraine

Il faut remonter à des années auparavant, afin de constater que le sabotage de l'approvisionnement de l'Union Européenne par la Russie ne fait nullement partie des opérations hâtives « dans le feu de l'action » de la guerre en cours, mais entre bien dans les objectifs stratégiques calculés de la géopolitique américaine de long terme. C'est déjà en 2014, que dans une interview télévisée Condoleezza Rice, la secrétaire d'état américaine de l'époque, a avoué l'importance stratégique de faire réorienter les approvisionnements en gaz et en pétrole de l'Europe vers l'Amérique du Nord en coupant les gazoducs russes : « ... à long terme, on veut simplement changer la structure de la dépendance énergétique. Faire dépendre davantage de la plateforme énergétique nord-américaine, de la formidable abondance de pétrole et de gaz que nous trouvons en Amérique du Nord ... ».

Avec l'explosion des gazoducs Nord Stream I et Nord Stream II l'objectif est, enfin, atteint.

Je laisse à votre jugement si c'est une coïncidence ou pas, le fait que cette déclaration de la responsable de la politique étrangère américaine a eu lieu l'année même du coup d'état en Ukraine organisé par les Etats-Unis - l'année de la prise du contrôle du pouvoir ukrainien par Washington D.C. - qui a mené vers la réorientation totale de la politique ukrainienne, dont on accuse aujourd'hui les conséquences.

Il est clair que, d'une part, une telle destruction n'était pas envisageable en temps de paix, quand aucune communication et conditionnement de l'opinion des masses ne pouvait permettre le moindre doute sur l'unique auteur et bénéficiaire possible d'un tel événement sans précédent ; d'autre part, que la mise hors service des gazoducs russes change immédiatement la structure de la dépendance énergétique européenne et la fait réorienter directement vers la plateforme énergé-



L'auto-privation, assumée par les responsables actuels des pays européens, de l'accès à cette énergie rend le sens de l'expression « se tirer une balle dans le pied » bien propre à la situation que les industries de l'UE subiront à court et moyen terme, voir à long terme, si la politique dans ce sens ne connaît pas de changement radical de son vecteur.

tique nord-américaine, vu la saturation au niveau de la demande auprès des producteurs du golfe Persique. Le pouvoir corporatif américain accède, enfin, au grand marché énergétique européen et, en même temps, décide des prix de vente qui font réguler les coûts de revient dans les industries du concurrent du vieux continent.

Une balle dans le pied

Les faits de la réalité économique sont têtus : l'un des fondements de la concurrentialité des entreprises européennes sur le marché mondial face à ses concurrents direct était, depuis des décennies, l'énergie à des prix bas livrée par la Russie et sécurisée par des contrats à long terme.

L'auto-privation, assumée par les responsables actuels des pays européens, de l'accès à cette énergie rend le sens de l'expression « se tirer une balle dans le pied » bien propre à la situation que les industries de l'UE subiront à court et moyen terme, voir à long terme, si la politique dans ce sens ne connaît pas de changement radical de son vecteur. Comme un des « effets secondaires » obtenus par les Etats-Unis sera la désindustrialisation partielle de l'UE qui va directement contribuer au nouveau rêve américain de la réindustrialisation du pays, en déclin depuis les années 1970, et dont la contribution sera apportée par des entreprises européennes énergivores qui ne seront plus en mesure de maintenir leurs activités au niveau habituel sur le continent européen et chercheront de nouveaux débouchés pour le développement sur le continent américain qui préservera les prix de l'accès à des énergies à des niveaux relativement modérés.

En septembre 2022, les prix à la production industrielle en Allemagne ont bondi de 45,8 %, soit un record historique absolu depuis 1949, année du début des enquêtes statistiques par l'Office fédéral allemand de la statistique. Ce qu'il fallait démontrer. Par ailleurs, le freinage constant

entrepris dans les dernières années par les allemands au niveau de la quasi intégralité des accords dans le domaine de la coopération des industries de l'armement entre la France et l'Allemagne qui pourraient mener au développement significatif de l'industrie de défense européenne autonome, démontre sans nul doute possible la domination politique de l'Allemagne par les Etats-Unis. L'annonce faite par les allemands au déclenchement de la guerre en Ukraine d'une commande de niveau sans précédent d'armements américains ne fait que reconfirmer la certitude. Cette domination a mené vers plusieurs succès majeurs supplémentaires américains qui sont l'affaiblissement significatif du concurrent européen dans le domaine de l'armement ; l'élargissement du marché pour l'industrie américaine de l'armement et, surtout, la neutralisation du danger de la création d'un véritable bloc de défense européenne autonome.

Néanmoins, malgré le succès considérable dans le processus de l'affaiblissement de l'économie européenne, le parti démocrate américain, qui est historiquement un pouvoir belliqueux, a commis une erreur stratégique de refuser de suivre les préconisations de Donald Trump, disant qu'il fallait redresser les relations, faire la paix avec l'adversaire traditionnel qui est la Russie, afin que cette dernière ne soit pas un soutien significatif - énergétique et alimentaire - vis-à-vis de l'ennemi majeur des USA qui est la Chine, quand la grande confrontation aura lieu.

(La suite dans la prochaine édition)

*Par
Oleg Nesterenko,
Président du
Centre de Commerce & d'Industrie Européen.
Ancien directeur de l'MBA,
professeur auprès
des masters des Grandes
Ecoles de Commerce de
Paris.*

Vient de paraître

www.leconomie.info

L'ÉCONOMIE

N° 02747 MARDI 25 AVRIL 2023 1000 FCFA 10 € 100 000

International



UNION AFRICAINE [13]

L'indépendance est d'abord financière

par Frédéric d'Aboville de Saint-Clément

TRANSPORT AÉRIEN [13]

Comment redynamiser le secteur en Afrique Centrale



CAMEROUN

CAISSE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

RICHARD EVINA OBAM AU PIED DU MUR

IL EST L'ARCHITECTE CHARGÉ DE CONSTRUIRE CET ÉDIFICE TANT ATTENDU. [13]

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le Maroc au top



Disponible dans Vos différents Kiosques



L'ÉCONOMIE BUSINESS SUMMIT

- FORUM •
- DÉBATS •
- EXPOSITIONS •
- B2B •
- PARTENARIATS •

**1^{ER} JUIN
2023**

YAOUNDÉ, HÔTEL HILTON

« OPPORTUNITÉS
D'INVESTISSEMENTS
À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

WWW.LECONOMIE.INFO

L'ÉCONOMIE
MEDIA GROUP